



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

La vaccination poursuit son rythme en Outre-mer, comme dans le reste du territoire national

La vaccination en Outre-mer a débuté le 8 janvier dernier, quasiment en même temps que dans l'Hexagone. Depuis, la livraison de vaccins se fait de manière régulière et suivie, au même rythme que dans le reste du territoire national.

Afin de conserver le vaccin Pfizer - BioNTech, qui est utilisé en Outre-mer comme ailleurs en France, des super-congérateurs ont été livrés en Guyane, en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte avec le concours des Armées. Dans les collectivités d'Outre-mer du Pacifique, les gouvernements calédoniens et polynésiens disposent de leur propre congélateur.

A date, 69 810 doses de vaccin ont été envoyées en Outre-mer, conformément aux objectifs fixés au début de la phase de vaccination. A date, 15 008 personnes ont été vaccinées, soit 21 % des doses utilisées.

Territoire	Nombre de doses livrées au 2 février 2021	Nombre de personnes vaccinées	% âge des doses utilisées
Guadeloupe	10 140	2 330	23 %
Martinique	8 190	2 409	29 %
Guyane	3 120	1 261	40 %
La Réunion	12 285	4 833	39 %
Mayotte	2 145	1 167	54 %
Nouvelle-Calédonie	16 965	1 100	6,5 %
Polynésie	16 965	1 908	11 %

Ces chiffres pourront faire l'objet de réajustements à la hausse lorsque l'ensemble des données auront été intégrées au système d'information Vaccin Covid.

Le Gouvernement est engagé à poursuivre la livraison des doses de vaccins en Outre-mer, au fur et à mesure de l'approvisionnement de la France par les laboratoires pharmaceutiques.

La vaccination n'étant pas obligatoire en France, l'enjeu est désormais de sensibiliser la population des différents territoires ultramarins sur la nécessité de se faire vacciner, comme levier pour faire face à l'épidémie de la Covid-19. Il s'agit aussi d'adapter les moyens (centres, équipes mobiles) aux spécificités de chaque territoire. Les préfetures et les ARS sont mobilisées sur chaque territoire, en lien avec les collectivités locales, pour augmenter l'effort quotidien de vaccination.

Pour les collectivités de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie Française, les hauts-commissaires de la République, représentants de l'Etat sur ces deux territoires, sont pleinement en soutien des efforts déployés par les gouvernements locaux dont relève la campagne de vaccination.

Pour Wallis-et-Futuna et Saint-Pierre-et-Miquelon, la campagne de vaccination débutera plus tard que sur les autres territoires (en mars), mais elle sera proposée immédiatement à l'ensemble de la population. Pour des raisons logistiques, le vaccin Moderna, plus facile à conserver, sera privilégié. Ces deux territoires seront donc les premiers à bénéficier d'une couverture vaccinale complète si la population le choisit, en avance de plusieurs mois par rapport à l'hexagone.

Le ministère des Outre-mer et le ministère des Solidarités et de la Santé publieront chaque semaine le nombre de doses livrées et le nombre de personnes vaccinées par territoire, afin de montrer le chemin parcouru et les efforts qu'il reste à faire.

La vaccination est essentielle dans la lutte contre la Covid-19 et son déploiement outre-mer est une priorité du gouvernement dans la durée.

Contacts presse :

Cabinet d'Olivier Véran : 01 40 56 60 60 - sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Cabinet de Sébastien Lecornu : 01 53 69 26 74 – mompresse@outre-mer.gouv.fr